



VALENTINI Andréa

Né le 24 août 1898 à Arona en Italie (Piémont).

Fils de Guilio VALENTINI et de Maria ZANETTA.

Epoux de Jeanne Joséphine THOMAS.

46 ans.

2 filles : Thérèse 1925

Andrée 1927

Artisan menuisier.

Naturalisé Français le 22 mars 1929.

Domicilié Rue de l'Anot à Celles-sur-Plaine

« VALENTINI est un ex-prisonnier de guerre 39-40 », nous apprend Henri MEYER qui ajoute « qu'au titre du G.M.A. Vosges, Monsieur VALENTINI Andréa appartenait à la vingtaine de Celles-sur-Plaine dont le commandement avait été confié à Monsieur METAUER Paul. » (1)

Le commandant MARCEAU chef des Forces Françaises de l'Intérieur d'Alsace et le capitaine RIVIERE, officier chargé du recrutement du GMA Vosges précisent : « Monsieur VALENTINI Andréa faisait partie des Sections de Réserve du Groupe Mobile d'Alsace-Vosges (G.M.A. Vosges, Section de Celles-sur-Plaine) ». (2)

Paul MEDAUER chef de la vingtaine d'Andréa VALENTINI témoigne : « Le 3 septembre 1944, au soir, je suis parti au maquis de Viombois, territoire de la commune de Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle), avec plusieurs hommes de la commune de Celles-sur-Plaine, dont Monsieur VALENTINI André. Le 4 septembre 1944, vers 18 h, le maquis a été attaqué par les troupes allemandes. Comme nous étions peu d'hommes armés, ceux qui n'avaient pas d'armes ont essayé de se sauver. Je suis parti vers 20 h 30, emmenant 15 hommes de Celles-sur-Plaine, avec moi. Je suis passé le premier et VALENTINI André suivant derrière moi. A un moment donné, nous avons traversé une route et en arrivant de l'autre côté j'ai constaté que VALENTINI manquait. Comme les Allemands mitraillaient cet endroit, à mon avis VALENTINI aura été tué. Toujours est-il que je n'ai jamais plus entendu parler de lui et à partir de ce moment, ni moi, ni mes camarades, ne l'avons revu. Après la dislocation du Maquis, les Allemands et les miliciens ont ramassé tous les papiers et objets qui étaient restés sur place et sur les corps. De cette façon, il a été difficile d'identifier les morts et certains n'ont pu l'être ... » (3)

Paul RINGENBACH témoigne à son tour : « J'ai fait partie de l'Etat-Major du Groupe Mobile d'Alsace. Le 3 septembre 1944, me trouvant déjà au maquis de Viombois, territoire de la commune de Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle), je me suis rendu à Celles-sur-Plaine, à l'effet d'amener à la ferme de Viombois, les hommes volontaires de Celles-sur-Plaine. Parmi ceux-ci se trouvait, Monsieur VALENTINI André. Le 4 septembre 1944, vers 18 h, le maquis, sis à Viombois, a été attaqué par les troupes allemandes. Au moment du combat, je ne me souviens pas avoir été au côté de VALENTINI ; tout ce que je puis vous dire c'est que le 7 septembre 1944, jour de ma rentrée à Celles-sur-Plaine, j'ai appris que VALENTINI André, avait disparu au cours des combats de la ferme de Viombois. Le lendemain des combats, soit le 5 septembre 1944, vers 8 h, les Allemands sont revenus à la ferme de Viombois et ont incendié cette dernière, avec tous les cadavres et blessés intransportables qui s'y trouvaient encore. »

« VALENTINI André a soit été brûlé dans la ferme de Viombois, le lendemain des combats, ou son corps se trouve au cimetière militaire de Badonviller où 4 ou 5 corps

de maquisards tués à la ferme de Viombois, ont été enterrés et n'ont pu être identifiés. » (4)

Le nom Andréa VALENTINI paraît sur la liste de la 2^{ème} centurie sous le commandement du sous-lieutenant GALLINOT (Georges GUIOT) (5)

Nous n'avons à l'heure actuelle aucune certitude sur le devenir du corps, mais les témoignages qui suivent laissent à penser qu'il pourrait être parmi les inconnus enterrés au cimetière militaire de Badonviller.

Roger GERARD écrit en 1952 : « Je n'ai pu trouver aucune personne ayant vu Valentini mort. Le dernier qui l'ai vu vivant est Mr METAUER Paul de Celles-sur-Plaine. Ils étaient dans le même groupe (non armé) et Valentini est disparu au moment où ils traversaient ensemble une route en pleine fusillade.

Par contre parmi les quelques prisonniers qui furent déportés ce même jour, et qui sont rentrés, aucun n'a vu VALENTINI.

Il est presque certain que VALENTINI est resté à Viombois, soit qu'il ait été brûlé dans la ferme avec bien d'autres blessés et morts, soit qu'il n'ait pas été identifié, car sa femme n'a pas voulu se déranger pour essayer de le retrouver parmi les cadavres. Il avait rejoint le maquis contre le gré de celle-ci. » (6)

« Je n'avais que 6 ans, m'a dit Yvonne ARDUIN, mais je me souviens que maman est allée pour reconnaître le corps de papa et elle a dit qu'elle avait aussi vu le corps de VALENTINI, mais que sa femme n'était pas venue pour la reconnaissance des corps. Elle pensait peut-être qu'il était parti en Allemagne en déportation ? » (7)

Le jugement déclaratif de décès rendu le 23 mars 1953 par le tribunal civil de 1^{ère} instance de Saint-Dié stipule que : « le décès est survenu au cours d'un combat le 5 septembre 1944 à Viombois, commune de Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle). Constate la qualité de membre des Forces Françaises de l'Intérieur au surnommé. En conséquence ordonne que la mention « Mort pour la France » figurera à l'acte de décès en fin de registre ».

(1) Attestation d'Henry MEYER le 1^{er} juin 1946 et le 5 mai 1952

(2) Certificat du commandant MARCEAU du 10 juin 1945

(3) Témoignage de Paul MEDAUER, 48 ans, bûcheron, demeurant à Celles-sur-Plaine (Vosges) le 19 janvier 1953.

(4) Témoignage de Paul RINGENBACH 48 ans ouvrier d'usine demeurant à Celles-sur-Plaine (Vosges) le 19 janvier 1953.

(5) René RICATTE. « Viombois » 1984 pages 173-174

(6) Courrier daté du 8 juin 1952 de Roger GERARD au Lieutenant VUILLEMAIN Officier Régional F.F.C.I. (Original dans les archives de JL GERARD).

(7) Témoignage d'Yvonne ARDUIN recueilli par l'auteur le 12 novembre 2015